



Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes

BULLETIN D'INFORMATION N° 30

FÉVRIER 2015



Assemblée générale des « Amis du Parc »

Samedi 14 mars 2015 à Rimogne

Un Marché des Producteurs de Pays à Givet



Le marché transfrontalier de la ville de Givet, organisé par l'association « Pointe-y-est », vient d'intégrer la démarche « Marchés des Producteurs de Pays », coordonnée par la Chambre d'agriculture des Ardennes et soutenue par le PNR sur son territoire.

À partir du mois d'avril 2015 et jusqu'en décembre, rendez-vous les lers samedis, tous les deux mois, de 10h à 18h. Une trentaine de producteurs et artisans vous donnent rendez-

vous sur les quais de la Meuse, nouvellement rénovés, pour vous faire découvrir leurs produits. Une animation accompagne chaque marché.

Le « bistrot » de l'association propose également une restauration sur place ou à emporter.

« Marchés des producteurs de Pays »

est une marque nationale portée par la chambre d'agriculture des Ardennes, soutenue par le Parc naturel régional des Ardennes sur son territoire (en 2015, les marchés de Givet et de Renwez), qui répond à une éthique garantissant au consommateur

l'origine locale et la qualité des produits ainsi que le lien direct entre le producteur et le consommateur.

ARDENNES 2015
DES MARCHÉS
en direct
de nos
terroirs



à Renwez
de 15h-20h
Vendredi 27 février



AGENDA DES AMIS

Commission communication à Haybes 09/02

Bureau des Amis 16/02

Le CDT est devenu l'ADT des Ardennes

Le 16 janvier 2015, à l'initiative du Conseil général des Ardennes, l'Agence de Développement Touristique des Ardennes a été constituée et s'est substituée au Comité Départemental du Tourisme des

Ardennes. L'ADT des Ardennes participe à l'initiative du Conseil général à la préparation et à la mise en œuvre de la politique touristique du département.

www.ardennes.com





Les Prix du Tourisme Ardennais

« Les Prix du Tourisme Ardennais » 2015 : c'est parti !

« Les Prix du Tourisme Ardennais » est un événement organisé par l'Agence de Développement Touristique des Ardennes, à l'initiative du Conseil général des Ardennes et de la Préfecture, en collaboration avec les principaux acteurs du développement touristique.

Cet événement, organisé pour la 3ème année récompense les talents et initiatives touristiques du département.

Les professionnels du tourisme ardennais sont invités à déposer leur candidature en présentant leur activité dans le domaine du tourisme, dans l'une des 3 catégories suivantes :

Image et Communication :

La qualité des actions menées dans le domaine de la communication (y compris web et réseaux sociaux), les résultats obtenus et la valorisation du territoire seront les critères de sélection de cette

catégorie.

Développement d'un produit touristique :

Le caractère innovant et identitaire du projet doit contribuer à enrichir l'offre touristique départementale ; mais seront pris en compte également l'importance et l'impact touristique du produit valorisé, sans oublier l'originalité de la démarche.

Animation du territoire :

La capacité à fédérer les acteurs locaux, la fréquentation, la pérennité de l'animation et le caractère original du projet tout en mettant en valeur l'identité de l'Ardennes seront les critères de sélection de cette catégorie.

Le jury sera composé d'un représentant :

- De l'Agence de Développement Touristique des Ardennes (ex CDT)
- Du Conseil général
- De la Préfecture
- Des chambres consulaires
- Du BTS Tourisme du Lycée de Bazeilles
- De la Région
- De la Direction Régionale

des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

- De l'Union Départementale des Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiative (UDOTSI)

- Du PNR des Ardennes

- Des lauréats des éditions 2013 et 2014.

Pour déposer leur candidature, les candidats doivent remplir le formulaire d'inscription disponible sur :

www.ardennes.com

et le renvoyer avant le 13 février 2015 par e-mail à moreau@ardennes.com ou par courrier à :

ADT Ardennes,
Isabelle MOREAU,
24 place Ducale,
08000 Charleville-Mézières.

Lors de l'événement qui aura lieu le jeudi 16 avril 2015 au Centre des Congrès du Lac des Vieilles Forges, les 3 lauréats recevront un trophée de reconnaissance du travail accompli, une vidéo professionnelle et profiteront d'une importante couverture médiatique locale.

www.ardennes.com

édition 2015

Prix
du Tourisme
Ardennais



*L'esprit cherche
et c'est le cœur
qui trouve.
George Sand*

Chaufferie collective au bois



La commune d'Hargnies inaugure sa chaufferie collective au bois

En décembre dernier, André Vincent, Maire d'Hargnies et

Vice-Président du PNR et Benoit Sonnet, Conseiller général des Ardennes et Maire de Haybes ont inauguré la première chaufferie collective au bois de la commune d'Hargnies.

Fonctionnant avec du bois

décheté, cette nouvelle installation alimente l'école municipale et la Mairie et va permettre à la commune de diviser par deux la facture d'énergie.

Info PNR

L'Europe a perdu plus de 400 millions d'oiseaux d'espèces communes en 30 ans

L'Association **ReNARD** œuvre depuis 1995 dans la protection de l'environnement et plus particulièrement des oiseaux et des chauves-souris. Malgré ses objectifs d'études, de protection et d'information, l'Association, comme bon nombre d'associations en France, constate avec désarroi et impuissance la baisse des effectifs et de la diversité de la faune en général. Un article publié dans « Le Monde », confirme malheureusement les observations faites par les bénévoles de l'Association depuis des années.

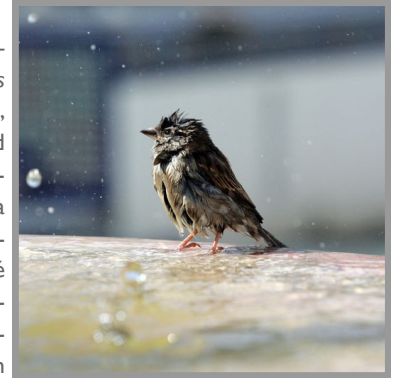
Le Monde : « C'est une hécatombe : avec 421 millions d'oiseaux de moins en 30 ans, la gestion actuelle de l'environnement en Europe apparaît incapable d'en-

raier la disparition de nombreuses espèces récemment encore considérées comme communes, révèle une lettre publiée par le journal scientifique *Écology Letters*, qui critique les méthodes modernes d'agriculture et la disparition de l'habitat.

À l'inverse du déclin, allant jusqu'à 90% enregistrés chez des espèces aussi communes que la perdrix grise, l'alouette des champs, le moineau et l'étourneau, on note pendant la même période l'amélioration des effectifs de certaines espèces rares d'oiseaux grâce à des mesures de conservation, selon l'étude....

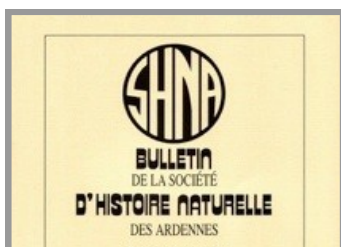
« C'est un avertissement qui vaut pour toute la faune européenne. La manière dont nous gérons l'environ-

nement est insoutenable pour nos espèces les plus communes », explique Richard Grégory, de la société royale pour la protection des oiseaux, qui a codirigé l'étude. Les scientifiques, qui recommandent l'application rapide de nouveaux schémas agricoles et la mise en place de zones vertes en milieu urbain, ont analysé des données portant sur 114 espèces d'oiseaux de 25 pays européens, collectées en général par des observateurs bénévoles.



Info : Ass ReNARD
www.renard-asso.org
Source : LeMonde
www.lemonde.fr

À paraître : le nouveau bulletin de la SHNA



Le nouveau bulletin de la SHNA, le tome n° 104, paraîtra en février 2015.

Ce bulletin de 137 pages sera particulièrement fourni en articles de grande qualité ayant trait à des domaines aussi variés que la botanique, la phytosociologie, l'entomofaune, la mycologie... Aussi, ce nouveau tome fourmille

d'observations inédites et d'anecdotes naturalistes ardennaises.

L'exposition itinérante consacrée aux 120 ans de la SHNA poursuit son périple et sera aux Mazures en février.

Société d'Histoire Naturelle des Ardennes
www.shna-ardennes.com

Le don du chasseur

On entendait quelquefois la nuit, jadis, dans les bois de « la Grande-Terme », à Braux, des sons de cor, des taïauts de piqueur et des aboiements de chiens sur la piste d'un gibier.

Or, une fois, un bûcheron que ce tapage empêchait de dormir se leva, ouvrit la porte de sa hutte et cria :

- Au moins, chasseur, apporte-

moi, demain, la moitié de ta chasse.

Et il alla se recoucher.

Le matin arrivé et ne pensant plus à ce qu'il avait dit pendant la nuit, il se leva et s'habilla pour se rendre à son travail.

Mais, au moment où il prenait sa cognée, quelle ne fût pas sa terreur en voyant sa porte s'ou-

vrir en même temps qu'une main invisible lançait dans sa hutte un enfant mort-né.

Et, depuis ce jour, il y eut, au village de Braux, un enfant mort-né chaque fois que le chasseur mystérieux fit une battue dans les bois de « la Grande-Terme ».

*Christine Dupont - d'après Traditions
 Légendes et Contes des Ardennes
 d'Albert Meyrac*



Rejets d'acide dans la Meuse

EDF, exploitant de la Centrale de Chooz, était jugé mercredi 21 janvier pour le rejet de 80 litres d'acide sulfurique dans les eaux fluviales en juillet 2013.

Le tribunal de police de Charleville-Mézières a rendu son délibéré dans une nouvelle affaire qui implique la centrale nucléaire de Chooz et son exploitant la SA EDF, à trois associations écologistes (Le réseau Sortir du nucléaire, France nature environnement et Nature & Avenir) qui s'étaient portées partie civile.

Il est reproché à EDF de ne pas avoir su éviter des écoulements et des rejets dans l'environnement, en n'assurant pas une maintenance suffisante du circuit de traitement antitartre à l'acide sulfurique de la tour aérofrigérante de l'unité n°1.

EDF a été condamnée à 2000 € d'amende pour chacune des trois infractions retenues, 1000 € de dommages et intérêts pour chacune des trois associa-

tions parties civiles et 1000 € au titre de frais de dossier.

Journal l'Union-L'Ardennais



Vous pouvez télécharger les précédents bulletins d'information sur notre site : www.amisparcardennes.org



Appel à cotisation 2015

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Responsable légal pour les personnes morales (association, entreprises,...)

Structure* :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax : Courriel :

N° SIRET :

Adhésion :

Personne physique : 10 €

Personne morale (association, entreprise,...) : 25 €

Règlement de ma cotisation pour un montant de €

Par chèque à l'ordre de « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

Par virement - Coordonnées pour règlement par virement : Caisse d'Épargne Lorraine Champagne Ardenne

IBAN : FR76 1513 5205 9008 0003 6478 481

BIC : CEPFRPP513

Fait à :

Le :

Signature :

Association « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

91 place de Launet

08170 HARGNIES - amisparcardennes@gmail.com - www.amisparcardennes.org

Les chèques sont à envoyer à :

Bernard Masson, 7 rue des Forges, Linchamps, 08800 Les Hautes-Rivières

